



SECTION

**SERVICE DES
RETRAITES
DE L'ETAT**

Réunions informelles

des 15 et 20 février 2024

fo.sre@dgfip.finances.gouv.fr

TRAVAUX 3ème ÉTAGE (2D) ET RDC

Le SRE a répondu, et remporté en 2023, à un appel à projet de la DIE et DITP portant sur les nouveaux espaces de travail. Un budget d'environ 800 000€ sera consacré aux travaux pour mettre en œuvre ce projet (200 000€ seront financés par le DGFIP). Le budget et le calendrier sont contraints par les termes du projet présenté.

Un calendrier contraint

- Démarrage de la consultation des entreprises le 12 février dernier
- Préparation du chantier fin avril / début mai
- Démarrage du chantier fin mai par le RDC et début juillet au 3ème étage
- Fin août déplacement de 2D vers RDC
- Réception du 3ème étage fin octobre
- Réception finale mi-novembre

Rez de chaussée

Le SRE récupère un espace de 160 m² au RDC (pièces anciennement occupées par la préfecture et deux organisations syndicales). Ces espaces vont être transformés en :

- 2 salles de réunions entre 16 et 20 places chacune avec une cloison amovible entre les deux (capacité des deux salles réunies : 70 et 80 personnes en format cinéma)
- 1 salle de convivialité (10 personnes) avec accès au réseau
- 2 pièces avec 6 postes de travail pour l'une et 4 postes de travail pour l'autre

3ème étage (2D)

- Création d'une tisanerie pourra servir de salle de réunion avec accès au réseau (pièce 3112)
- Création d'un espace collaboratif modulable (pièce 3111)
- Poses de cloisons vitrées sur le couloir des bureaux de 2D qui mène vers BMRU et création d'espaces collaboratifs
- Aménagement d'un grand bureau (pièces 3230+3228) sans open-space
- Création d'un espace «silence» d'environ 6 m² avec porte vitrée en ajoutant une cloison en pièce 3223
- Aménagement d'un « vestiaire » avec des casiers en ajoutant une cloison en pièce 3222
- La salle de réunion sans fenêtre (3231) reste une salle de réunion avec pose d'une cloison vitrée sur le bureau existant (3229) pour amener de la lumière

Le réseau sera refait sur tous les espaces qui font l'objet des travaux dans le cadre du projet (RDC et 2D)

RIFSEEP - COTATION DES POSTES A

Lors du CSAL du 8 février, **FO** a demandé un échange au sujet de la cotation RIFSEEP des postes de cadres A au SRE.

Lors de cette réunion **FO** a interrogé la direction dès que la cotation des postes ne semblait pas cohérente avec les règles fixées par le ministère lui même (notamment pour 1 adjoint de chef de bureau à 1A, un responsable de section à 1C, 3 fiches de postes classées en groupe 4 à 1B)

Pour mémoire, ci-dessous les critères de cotation. Les postes classés en groupe 4 sont en principe des sorties d'école, des nominations récentes, des cadres sans fonction d'encadrement ou expertise particulière. Le ministère exige que les sorties d'école et les nouvelles nominations soient classées minimum 2 ans en groupe 4.

Nos représentants sont à votre disposition si vous souhaitez des compléments d'information

Attachés d'administration de l'Etat

GROUPES	FONCTIONS
Groupe 1	Chef de bureau
Groupe 2	Adjoint au chef de bureau avec sujétions particulières (intérim du chef de bureau) Cadre expert avec sujétions particulières
Groupe 3	Adjoint au chef de bureau sans sujétion particulière Cadre expert Chef de secteur
Groupe 4	Cadre et sortie d'école

VIVIER DGFIP

26/02 : démarrage de la campagne par un webinaire (chef de bureau ou un représentant)
28/02 : sortie du vivier directement dans mouv'RH. Accessible par les bureaux directement mais seulement aux agents ayant une adresse DGFIP ...
29/02 : réunion avec le SG du SRE
7, 8 et 11 mars : date prévue des entretiens de recrutement
14/03 à 17h : réunion coordination SRE
19/03 : remontée des choix en central au plus tard

FORMATION SPÉCIALISÉE : ORIENTATIONS 2024

Lors du CSAL du 8 février **FO** a demandé à ce que les orientations de la formation spécialisée et la consommation du budget 2024 soient évoqués en réunion informelle.

Cette réunion a été l'occasion pour **FO** de rappeler que ses représentants souhaitent jouer pleinement leur rôle s'agissant du choix des actions à financer avec le budget de la FS qui s'élève à presque 60 000€. S'agissant des actions à mettre en œuvre **FO** estime qu'il est parfois nécessaire de s'engager sur plusieurs années pour être efficace plutôt que de saupoudrer le budget mis à disposition pour améliorer vos conditions de travail. Vos élus défendront cette position lors de la 1ère formation spécialisée le 22 mars prochain.